

SPFBIRMINGHAM PRESENTE

مختصر شرح

# كتاب التوحيد



TRADUIT PAR  
MEHDI ABOU ABDIRRAHMAN

LE RÉSUMÉ EXPLICATIF DU LIVRE DE L'UNICITÉ  
DE CHEIKH AL-ISLÂM MOHAMMAD BIN 'ABDIL-WAHHÂ  
PAR L'ÉMINENT SAVANT  
CHEIKH SÂLIH BIN FAWZÂN BIN 'ABDILLÂH AL-FAWZÂN



Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions ; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Moḥammad صلى الله عليه وسلم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân, 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ, 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Aḥzâb, 70-71]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلى الله عليه وسلم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit :

L'auteur<sup>1</sup> –qu'Allah lui fasse miséricorde- dit :

Et d'après Abou Mâlik Al-Ach'arî –qu'Allah Le Très-Haut l'agrée- que le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Quatre choses dans ma communauté font partie des affaires de la période préislamique et ils ne les délaissent pas : se vanter de ses aïeux et le dénigrement des lignées et attribuer la descente de la pluie aux étoiles et les lamentations en raison d'un décès ». Et il ﷺ dit : « Celle qui se lamente (en raison d'un décès) si elle ne se repentit pas avant sa mort, elle sera ressuscitée avec un vêtement de cuivre fondu et une cotte de gale ». Rapporté par Mouslim.

L'explication du très savant Cheikh Ṣâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

- Biographie de Abou Mâlik : Son nom est Al-Hârith bnoul-Hârithi Ach-Châmmî, Compagnon.
- Min amril-jâhiliyyah : Parmi les affaires de la période préislamique : Ce qui est entendu par la jâhiliyyah ici c'est la période avant l'envoi du Messenger ﷺ . Elle fut nommée de telle manière en raison de leur extrême ignorance<sup>2</sup>. Et tout ce qui s'oppose à ce avec lequel est venu le Messenger d'Allah ﷺ est une jâhiliyyah.
- Lâ yatroukounahounna : Ils ne les délaissent pas : C'est-à-dire que cette communauté les commettra soit en ayant connaissance de leur caractère illicite soit en l'ignorant.

---

<sup>1</sup> N.d.t: Cheikh Al-Islâm Moḥammad bin 'Abdil-Wahhâb qu'Allah lui fasse miséricorde. Pour une biographie succincte voir : <http://www.spfbirmingham.com/index.php/audio-ecouter-les-cours/aquidah-et-manhaj-croyance-et-methodologie/245-le-resume-de-l-explication-du-livre-de-l-unicite.html>

<sup>2</sup> N.d.t : Le mot "jah!" en Arabe signifie "ignorance".

- Wal-fakhr bil-aḥsâb : Et se vanter des aïeux : C'est-à-dire s'enorgueillir en raison des aïeux et de leurs exploits, de leurs bienfaits.
- Waṭ-ṭa'n fil-ansâb : Et le dénigrement des lignées : C'est-à-dire les critiquer, les insulter.
- Wal-istisqâ bin-noujoum : C'est-à-dire attribuer la descente et la venue de la pluie aux étoiles et aux astres.
- An-niyâhah : Les lamentations (suite à un décès) : C'est-à-dire lever la voix et se lamenter sur le mort.
- Touqâmou yawmal-qiyâmah : Elle sera ressuscitée de sa tombe et sera placée debout le Jour des Comptes et de la Rétribution.
- Sirbâloun min qaṭarân : C'est-à-dire un vêtement de cuivre fondu qui sera coulé sur elle et qui donc lui ira comme un vêtement.
- Dir'oun : Une cotte : C'est un vêtement fait de métal que l'on met pour la guerre.
- Min jarabin : Al-jarab c'est une maladie dermatologique (la gale).
  - Le sens général du ḥadîth : Le Prophète ﷺ informe qu'il continuera d'avoir dans sa communauté certains péchés que les gens commettaient avant son envoi et ce sont quatre caractéristiques : se vanter en raison des aïeux alors qu'il n'y a de noblesse que par la piété, le dénigrement des lignées des gens et les insulter, attribuer la descente de la pluie à la position des étoiles et des astres, lever la voix en pleurant et en se lamentant au sujet d'un mort. Puis il ﷺ a ensuite mis en évidence la menace concernant la dernière caractéristique qui est que celui qui commet cela sans s'en

repentir viendra le Jour de la Résurrection avec le corps maculé de cuivre fondu jusqu'à ce qu'il devienne pour lui tel un qamîs afin que le feu s'allume par lui, et que cela se colle à son corps et son odeur devienne mauvaise.

- Le rapport entre le hadîth et le chapitre est qu'il y a dans ce hadîth la preuve du caractère illicite d'attribuer la pluie aux astres et que cela fait partie des affaires de la période préislamique.
- Les enseignements tirés du hadîth :
  1. Le caractère illicite d'attribuer la pluie aux astres et cela fait partie des affaires de la période préislamique
  2. Ce qui fait partie des affaires de la période préislamique, cela ne sera pas délaissé par tous les gens
  3. Ce qui fait partie des affaires et des actions de la période préislamique, c'est blâmable dans la religion de l'Islam
  4. L'interdiction de ressembler à la période préislamique
  5. Il est illicite de se vanter en raison des aïeux et cela fait partie des affaires de la période préislamique
  6. Il est illicite de parler des lignées en les critiquant et en les dénigrant
  7. Le caractère illicite des lamentations en raison d'un décès et la mise en évidence de leur châtement et cela fait partie des péchés majeurs
  8. Le repentir expie les péchés et ce même s'ils sont importants

9. Il se peut qu'un musulman ait certaines caractéristiques de la période préislamique et cela ne nécessite pas sa mécréance.

L'auteur—qu'Allah lui fasse miséricorde— dit :

Et chez eux deux<sup>3</sup> d'après Zayd bin Khâlid Al-Jouhanî qui dit : « Le Messager d'Allah ﷺ nous a guidés dans la prière du Sobh à Al-Houdaybiyyah après qu'une pluie soit descendue cette nuit-là et lorsqu'il finit la prière il se tourna vers les gens et dit : « Savez-vous ce qu'a dit votre Seigneur ? ». Ils répondirent : « Allah et Son Messager sont plus savants ». Il ﷺ dit : « Il y a parmi Mes serviteurs certains qui sont ce matin croyants en Moi et certains mécréants. Quant à ceux qui ont dit : "Nous avons reçu la pluie par la Grâce d'Allah et Sa Miséricorde" ceux-ci sont croyants en Moi et mécréants en les astres. Quant à ceux qui ont dit : "Nous avons reçu la pluie en raison de telle et telle étoile" ceux-là sont mécréants en Moi et croyants en les astres »<sup>4</sup>.

Et chez eux deux d'après le hadîth d'Ibn 'Abbâs avec le même sens et dans lequel il y a : « Certains ont dit : "Telle et telle étoile ont été véridiques". Allah révéla alors ce verset (dont la traduction du sens est) : « Non !... Je jure par les positions des étoiles (dans le firmament) ». Jusqu'à Sa parole (dont la traduction du sens est) : « que de traiter (le Coran) de mensonge ? ». [Al-Wâqi'ah, 75-82].

L'explication du très savant Cheikh Ṣâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

- Biographie de Zayd bin Khâlid : Al-Jouhanî Al-Madanî, célèbre Compagnon.

---

<sup>3</sup> N.d.t : Al-Boukhârî et Mouslim qu'Allah leur fasse miséricorde à tous deux.

<sup>4</sup> Rapporté par Al-Boukhârî n°846 et Mouslim n°71.

- Sallâ lanâ : C'est-à-dire : Sallâ binâ : Il nous a guidés dans la prière car ici le lâm a le sens de bâ.
- Al-Houdaybiyyah : Une ville nommée de telle manière en raison d'un puits qui s'y trouve à une certaine distance de la Mecque et qui s'appelle aujourd'hui Al-Shamisi.
- Ithr : Avec une kasrah sous la hamzah : C'est ce qui se passe après quelque chose.
- Samâ~ : Ciel : La pluie est nommée ainsi car elle descend du ciel qui est tout ce qui est élevé.
- Minal-layl : La nuit : C'est-à-dire que cela s'est passé cette nuit-là.
- Falammâ insarafa : Lorsqu'il quitta : C'est-à-dire lorsqu'il se tourna vers les gens guidés dans la prière (qui priaient derrière lui) et le sens n'est pas ici lorsqu'il quitta l'endroit (mais le sens est "lorsqu'il se tourna vers eux après avoir fini").
- Atadrouna ? : Savez-vous ? : C'est une formule interrogative qui a pour sens d'attirer l'attention.
- Min 'ibâdî : Parmi Mes serviteurs : Le sens est ici la servitude générale.
- Wa kâfir : Et mécréants : C'est-à-dire mécréants de la mécréance mineure.
- Moutirnâ binaw~i kadhâ wa kadhâ : Nous avons reçu la pluie en raison de telle et telle étoile : C'est-à-dire qu'ils ont attribué la pluie à autre qu'Allah tout en croyant que celui qui fait descendre la pluie c'est Allah.
- Sadaqa naw~ou kadha wa kadhâ : Telle et telle étoiles ont été véridiques : C'est-à-dire le nuage et la pluie de telle étoile ont été véridiques.

- Falâ ouqsimou : Non ! Je jure... : Ceci est un jurement de la part d'Allah Le Très-Haut et Il jure par ce qu'Il veut parmi Ses créatures.
- Bimawâqi'in-noujoum : Par les positions des étoiles : C'est-à-dire la position de montée et de coucher des astres selon l'avis de la majorité des exégètes.
- Le sens général du hadîth : Ce noble Compagnon nous rapporte les orientations du Prophète صلى الله عليه وسلم à sa communauté suite à la descente de la pluie et ce qui leur sied de dire à ce moment-là. Et donc le Prophète rapporte de son Seigneur que lorsqu'il a testé Ses serviteurs en faisant descendre sur eux la pluie dans laquelle il y a une vie pour eux, ils se sont divisés en deux catégories de gens : une catégorie qui reconnaît la Grâce d'Allah et Lui a attribué le bienfait en le remerciant, une autre catégorie qui a dénié la Grâce d'Allah et a attribué le bienfait à la montée de l'étoile ou à son coucher. L'acte des premiers est appelé foi et l'acte des seconds est appelé mécréance. Et dans la version d'Ibn 'Abbâs il y a que ces versets qui sont (ce dont la traduction du sens est) : « Non !... Je jure par les positions des étoiles (dans le firmament) » et ce qui suit comme versets ont été révélés au sujet du déni d'attribution de la descente de la pluie aux étoiles.
- Le rapport entre le hadîth et le chapitre est qu'il y a dans ce hadîth le caractère illicite d'attribuer la pluie à l'étoile et il y a dans ce hadîth le fait de l'appeler mécréance et mensonge.
- Les enseignements tirés du hadîth :
  1. Le caractère illicite d'attribuer la descente de la pluie aux étoiles et cela s'appelle de la mécréance.

2. Le caractère légiféré d'apprendre aux gens et d'attirer leur attention sur ce qui déroge à la croyance.
3. L'obligation de remercier Allah pour Ses bienfaits et il est interdit de les attribuer à autre que Lui.
4. Présenter l'enseignement sous forme de questions-réponses car cela a un plus grand effet sur les fors intérieurs.
5. Celui qui est questionné sur une chose au sujet de laquelle il n'a pas de science, il doit s'arrêter et laisser répondre celui qui a une connaissance sur ce sujet.
6. L'affirmation des Attributs de Grâce et de Miséricorde à Allah.
7. Il y a de la mécréance qui ne fait pas sortir de la religion de l'Islam.

L'auteur—qu'Allah lui fasse miséricorde— dit :

**Chapitre de la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : « Parmi les Hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah » jusqu'à la fin du verset.**

L'explication du très savant Cheikh Sâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

La fin du verset est (ce dont la traduction du sens est) : « Or les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah. Quand les injustes verront le châtiment, ils sauront que la force tout entière est à Allah et qu'Allah est dur en châtiment ! ... ». [Al-Baqarah, 165].

- Le rapport entre ce chapitre et le Livre de l'unicité (dont ce chapitre fait partie) est que comme l'amour d'Allah Le Très-

Haut est la base de la religion de l'Islam, et que donc par sa complétion se complète la religion d'une personne, et par sa diminution diminue l'unicité de la personne, l'auteur a voulu attirer l'attention sur cela dans ce chapitre.

- Andâdan : des égaux : des semblables.
  - Youḥibbounahoum kaḥoubbillâh : les aimant comme ils aiment Allah : C'est-à-dire qu'ils les mettent au même niveau qu'Allah dans l'amour et la glorification.
  - Walladhîna âmanou achaddou ḥoubbân lillâh : Or les croyants sont plus ardents en l'amour d'Allah : C'est-à-dire plus que l'amour des idolâtres envers Allah. Un autre avis : plus que l'amour des idolâtres envers leurs idoles.
- Le sens général du verset : Allah Le Très-Haut montre l'état des polythéistes dans le Bas-Monde et ce qui les attend comme châtiment dans l'Au-Delà car ils ont attribué à Allah des semblables et des égaux parmi Ses créatures qu'ils mettent à égal avec Allah dans l'amour et la glorification. Allah dit que les croyants sont sincères, vouent de manière exclusive leur amour à Allah comme ils lui vouent de manière exclusive le reste des actes d'adoration.
- Les enseignements tirés du verset :
1. Quiconque prend une idole dont l'amour est mis à égal avec l'amour d'Allah est quelqu'un qui associe à Allah d'une association majeure (un polythéiste).
  2. Parmi les polythéistes il y en a qui aiment Allah ardemment mais cela ne leur sera utile que s'ils vouent un amour sincère, exclusif, à Allah.

L'auteur—qu'Allah lui fasse miséricorde— dit :

Et la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : « Dis : « Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son Messenger » jusqu'à la fin du verset.

L'explication du très savant Cheikh Sâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

Le verset complet est (ce dont la traduction du sens est) : « Dis : « Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu'Allah, Son Messenger et la lutte dans le sentier d'Allah, alors attendez qu'Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers ». [At-Tawbah, 24].

- 'Achîratoukoum : Vos proches et c'est pris d'al-'ichrah : la fréquentation, la compagnie.
- Iqtaraftoumouhâ : Que vous gagnez.
- Kasâdahâ : Son déclin : Rater le temps de sa dépense et de son activité.
- Wa masâkin : Et les demeures.
- Tardawnahâ : Qui vous sont agréables : Dans lesquelles vous aimez résider.
- Ahabba ilaykoum : Vous sont plus chers : C'est-à-dire : Si ces choses vous sont plus chères qu'Allah et Son Messenger et la lutte dans le sentier d'Allah.
- Fatarabbasou : C'est-à-dire : Alors attendez Son châtiment qui va vous toucher.

- Le sens général du verset : Allah a ordonné à Son Prophète صلى الله عليه وسلم de menacer quiconque aime ces catégories de choses et les préfère toutes ou certaines à Allah et Son Messager صلى الله عليه وسلم et au fait de mettre en pratique ce qu'Allah lui a rendu obligatoire comme actions qu'il aime et qu'il agrée comme la hijrah et la lutte dans le sentier d'Allah etc. Allah a donc commencé par les pères et les enfants et les frères ainsi que les amis et autres personnes similaires et donc quiconque prétend aimer Allah alors qu'il fait passer l'amour de ces choses avant l'amour d'Allah, alors il est un menteur et qu'il attende donc le châtiment.
- Le rapport entre le verset et le chapitre est qu'il y a dans ce verset l'obligation de faire passer l'amour d'Allah et l'amour de ce qu'Allah aime parmi les personnes et les actions avant l'amour de quoi que ce soit d'autre.
- Les enseignements tirés de ce verset :
  1. L'obligation d'aimer Allah Le Très-Haut et d'aimer ce qu'il aime.
  2. L'obligation d'aimer le Prophète صلى الله عليه وسلم.
  3. La menace à l'encontre de celui pour lequel ces huit choses ou autres sont plus aimées par lui que sa religion.

L'auteur—qu'Allah lui fasse miséricorde— dit :

D'après Anas que le Messager d'Allah صلى الله عليه وسلم a dit : « Personne parmi vous n'aura cru tant que je ne suis pas plus aimé par lui que son fils et son père et tous les gens »<sup>5</sup>. Rapporté par les deux.

---

<sup>5</sup> Rapporté par Al-Boukhârî n°15 et Mouslim n°44.

L'explication du très savant Cheikh Ṣâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân qu'Allah le préserve :

- Lâ you~minou aḥadoukoum : Personne parmi vous n'aura cru : C'est-à-dire d'une croyance complète.
- Hattâ akouna aḥabba ilayhi : Jusqu'à ce que je sois plus aimé par lui : aḥabba est à l'accusatif (avec une fathah à la fin) car c'est le khabar de akouna.
- Wan-nâsi ajma'în : Et tous les gens : C'est une coordination du général au spécifique.
- Le sens général du ḥadîth : Le Messenger d'Allah صلى الله عليه وسلم informe qu'une personne n'aura cru d'une croyance correcte -par laquelle sa responsabilité est déchargée et par laquelle il est en droit d'entrer au Paradis- tant qu'il n'aura pas fait passer l'amour pour le Messenger صلى الله عليه وسلم avant l'amour des gens qui lui sont les plus proches et avant l'amour pour toute autre créature car c'est en raison du Messenger صلى الله عليه وسلم qu'on obtient la vie éternelle et la salvation de l'égarement vers la guidée. Et l'aimer implique son obéissance et le suivi de ce qu'il a ordonné et de faire passer sa parole avant la parole de toute autre personne.
- Le rapport entre le ḥadîth et le chapitre est qu'il y a dans ce ḥadîth la preuve de l'obligation de faire passer l'amour pour le Messenger صلى الله عليه وسلم avant l'amour pour toute autre personne et que la concrétisation de la foi est conditionnée par cela.
- Les enseignements tirés du ḥadîth :
  1. L'obligation d'aimer le Messenger صلى الله عليه وسلم et de faire passer cet amour avant l'amour pour toute autre créature.

2. Les actions font partie de la foi car l'amour est une action du cœur et la foi a été déniée à celui par lequel le Messager d'Allah ﷺ n'est pas plus aimé que ce qui a été cité.
3. La négation de la foi n'indique pas (nécessairement) la sortie de l'Islam.
4. L'effet de la foi véridique doit se voir sur celui qui la possède.

Source :

Al-Moulakhas̄ fî charḥi kitâb at-tawḥîd du très savant Cheikh Sâlih bin Fawzân bin 'Abdillâh Al-Fawzân –qu'Allah le préserve- p.243 à 252 aux éditions Dâr Al-Âsimah.

Traduit par Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân Al-Maghribî le 10-11-2017  
[www.spfbirmingham.com](http://www.spfbirmingham.com)

Twitter @mehdimaghribi